

Concours externe BAC +3 du CAPET

CAPET-CAFEP

Section économie et gestion

Programme de la session 2027

Le programme des épreuves d'admissibilité et d'admission comporte des éléments communs aux différentes spécialités du concours et des éléments spécifiques à chacune d'entre elles.

Programme commun

1. Droit

Thèmes des programmes de droit enseignés au baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les questions et notions juridiques du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur à savoir :

Introduction au droit privé et droit des personnes
Le droit et les fonctions du droit
La règle de droit
Les sources du droit
Le litige
La preuve
Le recours au juge
La personne juridique physique et morale
La capacité et l'incapacité
Le patrimoine
Le droit de propriété (biens corporels et incorporels)
Les droits extrapatrimoniaux
Droit des obligations
Les principes contractuels et leur évolution
Le processus de formation du contrat
L'exécution du contrat
Le dommage réparable
Les différents régimes de responsabilité
Les moyens d'exonération
Droit de l'immatériel et du numérique
La protection de la personne et de ses données personnelles
La protection des actifs immatériels
Le commerce numérique
Le droit du travail
Les sources du droit du travail
Le contrat de travail et les nouvelles formes de relation de travail
La protection du salarié et les modifications du rapport d'emploi
La rupture du contrat de travail
Les libertés individuelles et collectives
L'adaptation de la relation de travail par la négociation
Droit des affaires et des sociétés
Les facteurs de choix d'une structure juridique
L'entreprise individuelle et les structures sociétaires (SA, SAS, EURL/SARL)

Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence.

Concours externe BAC +3 du CAPET

CAPET-CAFEP

Section économie et gestion

Programme de la session 2027

2. Économie

Thèmes des programmes d'économie enseignés au baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les questions et notions économiques du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur à savoir :

Introduction à l'économie
Les agents économiques et les différents types de biens et services
Les échanges économiques
Les grandes problématiques économiques
Le circuit économique
Microéconomie
Les décisions du consommateur et de producteur
La combinaison des facteurs de production
L'arbitrage entre consommation et épargne
Le degré de concurrence selon les marchés, le fonctionnement des marchés et la fixation des prix
Le marché du travail
Macroéconomie
La mesure de la production et ses prolongements
La création de la richesse produite et sa répartition
La dynamique de la répartition des revenus
Le pouvoir d'achat des ménages, la structure de consommation des ménages
Activité et chômage, l'offre et la demande de travail, la politiques de l'emploi
L'intervention de l'État, défaillances des marchés et défaillances de l'État
Les politiques économiques de l'État et de l'Europe
Les politiques sociales
Les sources d'une croissance économique soutenable
La réduction de la pauvreté et le rôle de l'éducation et de la formation
Les transformations du commerce mondial, les politiques commerciales
Une organisation mondiale pour gérer les différends entre États dans les échanges internationaux
Les modalités de financement de l'activité économique

Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence.

3. Sciences de gestion et management

Thèmes des programmes de sciences de gestion et de management enseignés en classe de première du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion » et la partie enseignement commun des programmes de management sciences de gestion et numérique enseignée en classe terminale du baccalauréat « sciences et technologies du management et de la gestion », ainsi que les questions et notions de nature managériale du programme de « culture économique, juridique et managériale » commun à plusieurs spécialités du brevet de technicien supérieur, à savoir :

- Théorie des organisations
- Management stratégique
- Éthique et Responsabilité sociétale des entreprises
- Fondamentaux de la GRH
- Gestion de l'entreprise, analyse financière et fondamentaux du contrôle de gestion
- Fondamentaux du marketing
- Fondamentaux des systèmes d'information
- Fondamentaux de l'entrepreneuriat
- Diagnostic et gestion de projet

Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence.

Programmes spécifiques à chacune des spécialités choisies pour l'épreuve d'admission

1. Spécialité communication, organisation et gestion des ressources humaines

Les thèmes du programme de « sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de première, et les thèmes du programme de « management, sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de terminale – la partie enseignement commun et la partie enseignement spécifique de ressources humaines et communication – enseignés en classe de terminale, ainsi que les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels relatifs à la communication, à l'organisation, à la gestion du personnel et des ressources humaines des référentiels des BTS « Support à l'action managériale » et « Gestion de la PME ».

Ainsi, l'étude des thèmes du programme commun est complétée par l'étude des thèmes suivants :

- La fonction ressources humaines
- La gestion de l'emploi : les emplois, métiers, compétences, le recrutement et l'intégration, le management de la mobilité, des talents et des départs
- La politique de rémunération
- Le développement des compétences
- La gestion de la santé, la sécurité et le bien-être au travail
- La gestion du temps de travail
- Le dialogue social et les relations collectives
- La gestion des emplois et des parcours professionnels
- La conduite du changement et management des équipes

Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence.

2. Spécialité comptabilité et finance

Les thèmes du programme de « sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de première, et les thèmes du programme de « management, sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de terminale – la partie enseignement commun et la partie enseignement spécifique de gestion et finance – enseignés en classe de terminale, ainsi que les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels relatifs à la comptabilité et la finance des référentiels du BTS « Comptabilité et gestion » et « Gestion de la PME ».

Ainsi, l'étude des thèmes du programme commun est complétée par l'étude des thèmes suivants :

- L'analyse financière
- Le contrôle de gestion
- La gestion comptable
- Le système d'information comptable et financier

Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence

3. Spécialité marketing

Les thèmes du programme de « sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de première, et les thèmes du programme de « management, sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de terminale – la partie enseignement commun et la partie enseignement spécifique de mercatique (marketing) – enseignés en classe de terminale, ainsi que les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels relatifs au marketing des référentiels des BTS « Management commercial opérationnel », « Négociation et digitalisation de la relation client » et « Conseil et commercialisation de solutions techniques ».

Ainsi, l'étude des thèmes du programme commun est complétée par l'étude des thèmes suivants :

- Le marketing stratégique et opérationnel
- Le marketing expérientiel
- Le marketing durable et le marketing éthique

Concours externe BAC +3 du CAPET

CAPET-CAFEP

Section économie et gestion

Programme de la session 2027

- Le système d'information commerciale et la digitalisation des activités commerciales

Ces thèmes doivent être traités par les candidats au niveau licence.

4. Spécialité gestion des activités touristiques

Les thèmes du programme de « sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de première, et les thèmes du programme de « management, sciences de gestion et numérique » enseignés en classe de terminale – la partie enseignement commun, ainsi que les compétences et savoirs associés aux blocs professionnels du BTS Tourisme.

Ces thèmes, compétences et savoirs associés doivent être traités par les candidats au niveau licence.